



Cette fiche est fournie pour votre entreprise dans le but de fournir l'état de santé actuel et les informations de sécurité pour votre gestion et vos employés qui travaillent avec ce produit. Veuillez lire les renseignements sur ces feuilles et ensuite fournir cette information aux personnes dans votre société dont la responsabilité est de se conformer à la réglementation fédérale, provinciale et communautaire le droit de savoir. En outre, rendre cette information disponible à tout employé qui en fait la demande.

Si Niagara lubrifiant Co., Inc. estime que la formule de ce produit est un secret commercial, les noms chimiques exactes des ingrédients ainsi que les pourcentages dont ils sont combinés n'apparaîtra pas dans le corps de cette feuille. La composition exacte est disponible sur demande aux médecins, hygiénistes et autres professionnels de la santé. Pour les urgences chimiques, les déversements, les fuites, incendie ou exposition appelez CHEMTREC (800) 424-9300, en 613-996-6666 Canada CANUTEC.

Toutes les questions non urgentes doivent être adressées au service d'assistance à la clientèle :

Niagara lubrifiant Co., Inc.
1057 Delavan Ave Buffalo NY 14215
Tél : (716) 874-2300 Fax : (716) 874-8082

Pâte de montage tigre EZ

1. identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Marque de commerce : Pâte de tigre

Code produit : 2537

Pertinents identifiés utilisations de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Lubrifiant de montage de pneu

Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Cette fiche de données de sécurité a été mis à jour selon le système Global de harmonisé (SGH)

Fabricant/fournisseur :

Niagara lubrifiant Co., Inc.
1057 E Delavan Ave
Buffalo NY 14215
Tél : (716) 874-2300
Fax : (716) 874-8092

Service de l'information :

SDS coordinateur (716) 874-2300

Numéro de téléphone d'urgence :

Voir Préface au haut de la page pour CHEMTREC

2. Identification des dangers

Classification selon 29 CFR (lequel 1910.1200)



GHS07

Tox aiguë. 5 H313 peut être nocif par contact avec la peau
Yeux Irrit. 2 b H320 provoque yeux irritation

Éléments d'étiquetage :

Pictogrammes de danger :

Mot du signal : AVERTISSEMENT

Danger de déterminer les éléments d'étiquetage :

Mentions de danger

H320 provoque une irritation des yeux.
H313 Peut être nocif par contact avec la peau.

Conseils de prudence

P301/P310 en cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

P305/P351/P338 IF yeux : Rincer continuellement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si facile à faire. Continuer à rincer.

Système de classification :

NFPA

Santé : 1

Incendie : 0

Réactivité : 0

Cotes de danger HMIS

Santé : 1

Incendie : 0

Réactivité : 0

Autres risques :

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Données non disponibles

vPvB : données non disponibles

3. composition/Information sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélange

Description : Montage & lubrifiant caoutchouc de pneu

CAS No.	Description	% plage
CAS : 111-46-6	diéthylène glycol	0 – 10 %
EINECS : 203-872-2		

4. premiers soins

Indications générales : En cas d'accident ou si vous vous sentez malade, consulter un médecin.

Inhalation : Éviter de respirer des vapeurs ou brouillards. Sortir à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau savonneuse. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Ingestion : Provoquer le vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour médecin : Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire.

5. mesures anti-incendie

Extinction appropriés : Pâte non inflammable

Dangers particuliers : Ne s'applique pas

Des équipements de protection spéciaux pour pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

D'extinction qui ne doit pas être utilisé pour des raisons de sécurité : Ne s'applique pas

Des méthodes spécifiques : Ne s'applique pas

6. accidentel mesures

Mesures de protection individuelle : Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau et les yeux

Précautions environnementales : Les autorités locales doivent être informées si les déversements importants ne peuvent être maîtrisés. Ne pas contaminer les eaux de surface. Prévenir d'autres fuites ou des déversements.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Paquet tout le matériel dans des contenants en plastique, en carton ou en métal pour élimination dans le respect de tous les règlements fédéraux, provinciaux et les.

Voir la Section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

Voir la section 13 pour obtenir des informations.

7. manipulation et stockage

Manipulation :

Mesures/Précautions techniques : Aire de fréquentation que dans zone bien ventilée.

Conseils de manipulation sécuritaire : Éviter de respirer les vapeurs. Nocif ou mortel en cas d'ingestion.

Stockage : Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, loin de toute source d'ignition, les oxydants et les chaleur.

Des produits incompatibles : Pas d'incompatibilités connues.

End use(s) spécifiques : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

8. exposition contrôles/Protection individuelle

Des mesures générales de protection et d'hygiène : Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être suivies. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et aliments pour animaux. Enlevez tous les vêtements souillés et contaminés.

Ingénierie des mesures visant à réduire l'exposition : Assurer une ventilation adéquate.

Appareil de protection respiratoire : Aucun personnel appareil de protection respiratoire normalement requis.

Protection de la peau et du corps : Éviter tout contact avec la peau.

Protection d'oeil : Éviter tout contact avec les yeux. Si les projections sont susceptibles de se produire, porter des lunettes

Protection des mains : Protection préventive de la peau : gants en néoprène.

Contrôle des paramètres

PEL : N/A

REL : N/A

TLV : N/A

Plus d'informations:

PEL/REL = limite d'exposition admissible/recommandé (OSHA — Occupational Safety and Health Administration)

TLV = valeur limite (ACGIH — Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

9. propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Apparence : Pâte bleue

Odeur : Agent tensio-actif

Point d'éclair (méthode) : COC > 399° F

pH @70 ° f : 9-10

Température de décomposition: non déterminé

Auto-inflammation: produit ne sera pas enflammer

Danger d'explosion : Produit n'est pas explosif, cependant, peuvent former des mélanges air/vapeur nocive lorsqu'il est chauffé

Limites d'explosivité :

LEL : Non déterminée

GUE : Non déterminée

Solubilité dans l'eau : Infini

Densité de vapeur : > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation : < 1 (acétate de butyle = 1)

Viscosité : N/A

Densité : s.g. > 1

10. stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans des conditions de stockage recommandées.

Polymérisation : Aucun sous traitement normal.

Conditions à éviter : La chaleur, car il peut produire des vapeurs/fumées nocives.

Matières à éviter : Pas d'incompatibilités connues.

Produits de décomposition dangereux : Aucun raisonnablement prévisibles.

11. informations toxicologiques

ATTENTION : Contient du diéthylène glycol. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, faire vomir. Donner beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Éviter de respirer des vapeurs ou brouillards. Peau et irritant pour les yeux.

12. ecological Information

Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune information disponible

Notes générales : Ne permettent pas de produit non dilué ou en grande quantité de celui-ci pour atteindre la nappe phréatique, cours d'eau ou d'égout.

Résultats de l'évaluation PBT/vPvB :

PBT (persistantes bioaccumulables et toxiques) : Non déterminée

vPvB (très persistantes et très bioaccumulables) : Non déterminée

13. règlements concernant

Déchets de résidus / inutilisés produits : Élimination des déchets doit être conforme aux approprié, État, règlements fédéraux et locaux.

Contaminés emballage : Il faut l'élimination selon les réglementations locales et fédérales.

L'élimination des déchets CED ne : Ne s'applique pas

Plus d'informations : Selon le Catalogue européen des déchets, Codes de déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais les applications spécifiques.

14. pour le transport

Déclaration de transport général

POINT non réglementé

IATA non réglementé (pays des variations peuvent s'appliquer)

IMDG. non réglementé

Autres informations :

La description indiquée peut ne pas concerner toutes les situations de navigation.
Consulter 49CFR, ou des marchandises dangereuses, pour les besoins de description
supplémentaire et les exigences d'expédition quantité-spécifiques ou mode

15. Information réglementaire

Safety, health, and environmental regulations/legislation specific for the substance or mixture

SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act)

Section 355 (extremely hazardous substances): None of the ingredients are listed.

Section 313 (specific toxic chemical listings): None of the ingredients are listed.

TSCA (Toxic Substances Control Act): Niagara Lubricant Co., Inc. certifies that all components listed below for the subject finished product are on the TSCA Inventory of Chemical Substances and are not subject to any chemical specific regulation under TSCA section 12(b) export notification requirements delineated at 40 CFR part 707, subpart D.

Carcinogens: None of the ingredients are listed

Reproductive toxicity: None of the ingredients are listed.

Carcinogenic Categories:

EPA (Environmental Protection Agency): None of the ingredients are listed

IARC (International Agency for Research on Cancer): None of the ingredients are listed

NTP (National Toxicology Program): None of the ingredients are listed

16. autres informations

Niagara lubrifiant Co., Inc. fournit les informations contenues dans de bonne foi mais ne fait aucune représentation quant à leur exhaustivité ou l'exactitude. Ce document se veut seulement une indication sur la manipulation de précaution appropriée du matériel par une personne dûment formée à l'aide de ce produit. Individus qui reçoivent l'information doivent exercer leur propre jugement pour

déterminer sa pertinence pour un but particulier. Niagara lubrifiant Co., Inc. ne fait aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, incluant sans LIMITATION toute garantie de qualité marchande, d'ADEQUATION a un usage particulier en ce qui concerne les informations qui y sont énoncés ou le produit auquel les informations se rapportent. En conséquence, Niagara lubrifiant Co., Inc. ne sera pas responsable des dommages résultant de l'utilisation d'ou la confiance accordée à ces renseignements.

Préparé par : Santé & sécurité

*Entrée en vigueur : 04/05/19 ***** remplace : 04/05/16*